

**COMMENT A ÉTÉ CONCEPTUALISÉ LE TERME DE
« PAROLE » ?
Édition génétique du feuillet 176 des manuscrits saussuriens**

**Rossitza KYHENG
ERTIM - INALCO**

SOMMAIRE :

- 1 [Le texte édité](#)
- 2 [Le manuscrit source](#)
- 3 [La genèse du texte](#)
 - 3.1 [Le texte de départ](#)
 - 3.2 [La 2ème couche d'écriture](#)
 - 3.3 [La 3ème couche d'écriture](#)
 - 3.4 [La 4ème couche d'écriture](#)
- 4 [La version finale](#)

1 Le texte édité

En relation avec nos recherches sur la dualité langue-parole¹, nous nous sommes intéressés à la section 17 du manuscrit « De l'essence double », que voici :

17 [*Parole effective et parole potentielle*]

Nous appelons *syntagme* la parole effective,
- ou la combinaison d'éléments contenus dans une tranche de parole réelle,
- ou le régime dans lequel les éléments se trouvent liés entre eux par leur suite et précédence.

Par opposition à la *parallélie* ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments conçus et associés par l'esprit, ou régime dans lequel un élément mène une existence abstraite au milieu d'autres éléments possibles.

Toute espèce d'élément vocal (et comme nous le verrons toute espèce d'élément morphologique) est soumis de sa nature à exister sous deux régimes : celui où il devient définissable par rapport à ce qui suit et précède, celui où il est définissable par rapport à []. (*ELG*, p. 61-62).

2 Le manuscrit source

La source de cette section est le feuillet 176 du fonds « Arch. de Saussure 372 » de la BPU :

1 Cf. Kyheng, [Langue et parole : dichotomie ou dualité ?](#)

La parole effective, ou

- Nous appelons syntagme la combinaison des éléments d'éléments ~~successifs~~ ^{représentés par une tranche de parole réelle}

~~par opposition aux parallèles qui représentent~~ sont des collectivités d'éléments, représentés concrets par l'esprit

- ou le régime ^{de lequel les} par lequel ~~un~~ éléments de trouvaient à ce qui suit et précède dans le discours entre eux par leur suite et précedence.

de voir que
ce n'est
concret
en

Par opposition à la parallèle ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments concrets et associés par l'esprit, ou régime de lequel un élément même une ressource abstraite ou même d'autres éléments formels,

Toute espèce d'élément vocal (et comme nous le verrons toute espèce d'élément morphologique) est soumis à ~~deux ordres de relations~~ ^{qui} de sa nature à exister sous 2 régimes : celui où il devient définissable par rapport à ce qui suit et précède, - celui où il est définissable par rapport à

T. S. V. P.

Transcription :

176

la parole effective, ou
 - Nous appelons syntagme / la combinai-
~~son des éléments d'éléments successifs~~
~~que nécessite qui se trouve~~ contenus ds
 représentée par / une tranche de parole réelle,
~~- par opposition aux parallèles qui repré-~~
~~sentent~~ sont des collectivités d'éléments,
~~représentés conçus par l'esprit~~
 ds lequel les
 - ou le régime par lequel un éléments
 se trouvent liés à ce qui suit et précède
dans le discours entre eux par leur suite
 et précédence.
 Par opposition à la parallélie ou
 parole potentielle, ou collectivité d'éléments
 conçus et associés par l'esprit, ou régime ds lequel
 un élément mène une existence abstraite
 au milieu d'autres éléments possibles,

Toute espèce d'élément vocal (et comme
 nous le verrons toute espèce d'élément mor-
 -phologique) est soumis à deux ordres de
 relations, qui de sa nature à exister
 sous 2 régimes : celui où il devient défi-
 -nissable par rapport à ce qui suit et
 précède, - celui où il est définissable
 par rapport à

T.S.V.P.

3 La genèse du texte

L'original porte les traces de plusieurs couches d'écriture.

3.1 Le texte de départ

Il semble que le texte de départ consistait en deux alinéas opposant *syntagme* et *parallélie*, avec les ratures habituelles qui marquent la recherche d'une meilleure expression :

- Nous appelons syntagme la combinai-
son ~~des éléments~~ d'éléments ~~successifs~~
~~que nécessite~~ qui se trouve
représentée par une tranche de parole réelle,
- par opposition aux parallélies qui ~~repré-~~
~~sentent~~ sont des collectivités d'éléments,
~~représentés~~ conçus par l'esprit

Le texte restitué aurait donné ceci :

<p>- Nous appelons <i>syntagme</i> la combinaison d'éléments successifs qui se trouve représentée par une tranche de parole réelle, - par opposition aux <i>parallélies</i> qui sont des collectivités d'éléments, conçus par l'esprit [.]</p>
--

3.2 La 2ème couche d'écriture

Dans un deuxième temps Saussure a probablement décidé de préciser qu'il s'agit de deux *régimes* différents, et rajoute une 2ème couche d'écriture. Il revient sur le premier alinéa dans l'intention de le compléter par l'introduction du terme « régime », et réécrit entièrement le second, dont la version de départ est barrée :

- Nous appelons syntagme la combinaison ~~des éléments d'éléments successifs~~ que nécessite qui se trouve représentée par une tranche de parole réelle,

~~= par opposition aux parallélies qui représentent des collectivités d'éléments, représentés conçus par l'esprit~~

ds lequel les
ou le régime par lequel un éléments
se trouvent liés à ce qui suit et précède
dans le discours.

Par opposition à la parallélie ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments conçus et associés par l'esprit, ou régime ds lequel un élément mène une existence abstraite au milieu d'autres éléments possibles.

Le texte restitué devient :

- Nous appelons syntagme la combinaison d'éléments successifs qui se trouve représentée par une tranche de parole réelle, ou le régime dans lequel les éléments se trouvent liés à ce qui suit et précède dans le discours.
[-] Par opposition à la parallélie ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments conçus et associés par l'esprit, ou régime dans lequel un élément mène une existence abstraite au milieu d'autres éléments possibles [.]

3.3 La 3ème couche d'écriture

Une 3ème couche d'écriture cherche à améliorer l'expression et l'équilibre conceptuel. Comme le terme « parole potentielle » apparaît au cours de la réécriture du second alinéa à la suite de l'expression « parole réelle » du premier alinéa, Saussure rajoute son analogue conceptuel « parole effective » dans l'interligne, et supprime le passage qui contient le mot « discours » :

- Nous appelons *syntagme* / la combinaison ^{la parole effective,} ou
~~son des éléments d'éléments successifs~~
~~que nécessite qui se trouve~~ ^{contenus ds}
~~représentée par~~ / une tranche de parole réelle,

~~- par opposition aux parallèles qui repré-
sentent sont des collectivités d'éléments,
représentés conçus par l'esprit~~

^{ds lequel les}
- ou le régime ~~par lequel un~~ éléments
se trouvent liés ^{à ce qui suit et précède}
^{dans le discours} ^{entre eux par leur suite}
^{et précédence.}
Par opposition à la *parallèle* ou
^{parole potentielle,} ou collectivité d'éléments
conçus et associés par l'esprit, ou régime ds lequel
un élément mène une existence abstraite
au milieu d'autres éléments possibles

Le texte restitué devient :

- Nous appelons *syntagme* la parole effective, ou la combinaison d'éléments contenus dans une tranche de parole réelle, ou le régime dans lequel les éléments se trouvent liés entre eux par leur suite et précédence.
[-] Par opposition à la *parallèle* ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments conçus et associés par l'esprit, ou régime dans lequel un élément mène une existence abstraite au milieu d'autres éléments possibles [.]

Ainsi, la genèse du texte irait de l'expression banale « parole réelle » vers le terme « parole potentielle » dont Saussure saisit l'importance conceptuelle et l'applique tout de suite au « régime » syntagmatique par la création d'un concept analogue de « parole effective ». Si notre déduction est juste, *l'on assiste, dans ce texte, à la conceptualisation du terme « parole »*. Voici les faits qui, à notre avis, corroborent cette hypothèse :

1° Dans le manuscrit *De l'essence double* le mot « parole » ne compte que cinq occurrences dont la majorité (3 occ.) figure dans la section 17 que nous sommes en train d'analyser. Les deux autres occurrences se trouvent :

a) dans la section 5b [*Identité – Entités*] :

Les faits de **parole**, pris en eux-mêmes, qui seuls certainement sont concrets, se voient condamnés à ne signifier absolument rien que par leur identité ou leur non-identité. (*ELG*, p. 32).

b) dans la section 27 *De l'essence* notamment dans le projet d'Avant-propos :

(Avant-propos.) « Considéré en tant que » ... « En tant que »... Mais à force de voir que chaque élément du langage et de la **parole** est autre chose selon les points de vue presque innombrables et également légitimes où on peut se placer pour l'envisager, il arrive un moment où [] et où il faut passer à la discussion de ces points de vue eux-mêmes, à la classification raisonnée qui fixera la valeur respective de chacun. (*ELG*, p. 76-77).

2° La suppression du mot « discours » ne pourrait pas être due à des raisons de rhétorique : l'expression « les éléments ... liés à ce qui suit et précède dans le discours » est sans doute plus gracieuse que « les éléments ... liés entre eux par leur suite et précédence ». Il doit y avoir une autre raison pour ce remplacement, et elle serait d'ordre conceptuel : au moment où le mot « parole » cesse d'être un simple moyen d'expression et se transforme en concept, le voisinage du terme « discours » deviendrait conflictuel, d'où son élimination.

3.4. La 4ème couche d'écriture

À ce moment Saussure semble souhaiter continuer sa réflexion, il a ajouté une virgule (ou transformé le point final en virgule), puis il s'est ravisé et a discriminé cette nouvelle réflexion – moins générale puisqu'elle traite de « l'élément vocal » - de la précédente par une ligne de séparation :

*un élément mène une existence abstraite
au milieu d'autres éléments possibles* []

Toute espèce d'élément vocal (et comme nous le verrons toute espèce d'élément morphologique) est soumis à deux ordres de relations, qui de sa nature à exister sous 2 régimes : celui où il devient définissable par rapport à ce qui suit et précède, - celui où il est définissable par rapport à

T.S.V.P.]

4 La version finale

C'est la dernière couche d'écriture repérable dans le texte. Ainsi la version finale devient :

- Nous appelons *syntagme* la parole effective, ou la combinaison d'éléments contenus dans une tranche de parole réelle, ou le régime dans lequel les éléments se trouvent liés entre eux par leur suite et précédence.

[-] Par opposition à la *parallélie* ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments conçus et associés par l'esprit, ou régime dans lequel un élément mène une existence abstraite au milieu d'autres éléments possibles [.]

Toute espèce d'élément vocal (et comme nous le verrons toute espèce d'élément morphologique) est soumis de sa nature à exister sous deux régimes : [-] celui où il devient définissable par rapport à ce qui suit et précède, - celui où il est définissable par rapport à []

NB. Puisque nous ne savons pas si le texte est resté effectivement inachevé ou s'il a eu une suite que l'on n'a pas retrouvée, nous invitons le lecteur à considérer cette version comme provisoirement « finale ».

Vous pouvez adresser vos commentaires et suggestions à :
rkyheng@gmail.com

© *Texto!* janvier 2008 pour l'édition électronique.

Référence bibliographique : KYHENG, Rossitza. Comment a été conceptualisé le terme de "parole" ? Édition génétique du feuillet 176 des manuscrits saussuriens. *Texto!* [en ligne], janvier 2008, vol. XIII, n°1. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Kyheng_f176.pdf>. (Consultée le ...).